



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
20 MARS 2025 A 20H00**

LIEU : Salle du conseil de Saint Georges en Couzan

PRESENTS : M. David BUISSON (Maire), Mme Audrey BESSAY (1ere adjointe) M. André DERORY (conseiller délégué), M Patrick CHARLES (conseiller municipal), Mme Lucie DESCHAMPS (3^e adjointe) Mme Françoise DEYGAT (conseillère municipale), M Pierre Henri DECOMBE (conseiller municipal), M Serge MARCOUX (conseiller municipal)

EXCUSE(S) : M Guillaume CHAVAREN qui donne pouvoir à Patrick CHARLES

Mme Monique RONDEL qui donne pouvoir à Mme Françoise DEYGAT

ABSENT(S) :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Françoise DEYGAT

Le compte rendu du précédent conseil municipal est présenté par Monsieur le Maire.

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

1) APPROBATION DU COMPTE FINANCIER :

Le conseil municipal examine le compte financier unique du budget communal pour l'année 2024 qui s'établit comme suit

FONCTIONNEMENT	
	2024
Résultat reporté N-1	529 216,09
Recettes de l'exercice	466 140,10
Dépenses de l'exercice	433 296,90
Dépenses de l'exercice sans écriture d'ordre	316 062,35
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	562 059,29

INVESTISSEMENT	
	2024
Résultat reporté N-1	-334 940,05
Recettes de l'exercice	751 514,06
Dépenses de l'exercice	633 474,21
Reste à réaliser dépenses	10 000,00
Reste à réaliser recettes	186 633,52
RECETTE D'INVESTISSEMENT	-40 266,68
RESULTAT INV CUMULE A REPORTER EN 2025	-216 900,20

Budget Lotissement :

Le conseil municipal examine le compte financier unique du budget Lotissement pour l'année 2024 qui s'établit comme suit



Résultat d'investissement de l'exercice:	-10 603,44
Résultat d'investissement antérieur: année précédente	-131 423,04
Transfert operation non budgétaire	
Résultat investissement cumulé à reporter	-142 026,48
Reste à réaliser Dépenses:	0,00
Reste à réaliser Recettes:	0,00
	-142 026,48
si < 0 = besoin d'autofinancement:	-142 026,48
Résultat d'exploitation antérieur reporté:	8 422,64
Affectation à l'investissement exc.courant	0,00
Résultat d'exploitation de l'exercice:	
Résultat d'exploitation cumulé à la clôture	8 422,64

2) AFFECTATION DES RESULTATS

Mme Audrey BESSAY 1ere adjointe présente le résultat budgétaire de l'exercice pour le budget communal et pour le budget lotissement

DECISION : Le conseil municipal approuve l'affectation des résultats à l'unanimité.

3) VOTE DES TAUX :

Monsieur le Maire informe l'assemblée :

Impôts locaux 2024 : 113158 €.

Taux communaux actuels sont en dessous de la moyenne régionale et nationale. Si nous voulons réaliser nos projets en maîtrisant le budget de fonctionnement, il serait intéressant de procéder à une augmentation des taux communaux de 2%.



Taxe d'habitation résidence secondaire : 4,31 à 4,39

Taxe foncière : 25,55 à 26,03

Taxe foncière non bâtie : 34,13 à 34,77

Cette augmentation permettrait de revenir rapidement à un niveau d'endettement raisonnable en 2027, en dessous de 10. A noter que ces nouveaux taux communaux restent en dessous des moyennes régionale et nationale

DECISION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité la hausse des taux.

4) VOTE DU BUDGET :

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs de 2025

Budget communal

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTE DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	322 300,00 €	Excédent antérieur reporté	412 059,29 €
Charges de personnel	137 000,00 €	Atténuation de charges	0,00 €
Atténuation de produits	2 906,00 €	Opération d'ordre entre section	10 000,00 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	0,00 €	Produits des services	21 200,00 €
Virement à la section investissement	202 952,39 €	Impôts et taxes	4 500,00 €
Opération d'ordre entre section	4 982,00 €	Impostion directes	140 000,00 €
Autre charge de gestion courante	84 969,90 €	Dotations et participations	115 335,00 €
Charges financières	20 000,00 €	Autres produits de gestion courante	40 000,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	Reprise sur provisions semi budgét	32 535,00 €
dotations aux provisions	519,00 €		
DEPENSES	775 629,29 €	RECETTES	775 629,29 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Déficit N-1	216 900,20 €	Excédent de fonctionnement reporté	150 000,00 €
Remboursements d'emprunts	565 000,00 €	virement de la section fonctionnement	202 952,39 €
travaux en régie	10 000,00 €	fctva	74 900,00 €
Matériel informatique - logiciel	3 200,00 €	amortissements	4 982,00 €
Eglise	11 500,00 €	Emprunt nécessaire	497 406,29 €
Réfection place de l'école	120 000,00 €	subvention enveloppe de solidarité	7 000,00 €
Réfection chemin ruraux	28 680,00 €	subvention Ecole	181 633,52 €
Refecton piste forestière	186 000,00 €	subvention place de l'école	65 070,00 €
fleurissement	1 500,00 €	subvention Via ferrata	79 972,00 €
via ferrata	120 000,00 €	subvention extention local chasse	9 864,00 €
divers travaux	10 000,00 €		
acquisition petit matériel	1 000,00 €		
DEPENSES	1 273 780,20 €	RECETTES	1 273 780,20 €

Budget Lotissement :

DEPENSES					RECETTES				
article	contrle	intitulé	observations	montant	article	intitulé	observations	montant	
605	011	travaux honoraires	voirie, VRD, ...	45 022,64	7015	vente terrains aménagés	vente parcelles (par D c.liaison, op.réelle)	36 600,00	
608	011	frais accessoires	commission sur emprunt transfert intérêt emprunt indemnité propriétaire		71355-042	variation en cours de production	en fin d'année, reprend total chap. 60 (par D 355xx)		
6015	011	assurances terrain à aménager	terrain acquis+frais		71355-042	variation terrains aménagés	constatation des lots achevés (par D 3555)	142 026,48	
6045	011	études, prestations de service	géomètre essais de sols fouilles archéologiques		774	subvention exceptionnelle	subvention budget principal		
633	633		s/total (coût de production)	45 022,64	796041	transfert charges	transfert intérêts emprunt		
6522	65	excédent à reverser	versement d'excédent au budget principal en cours de vie du lotiss.		002	résultat fonct. reporté	excédent		
6588		Autres charges diverses de gestion coura		1,00	75822	déficit à faire supporter	Pnse en charge du déficit du budget annexe		
6611	66	intérêts emprunt			7473	Subvention département		1,00	
71355	042	variation en cours de production	annulation du stock initial de travaux (par R 3555)	142 026,48	758			1,00	
71355	042	variation terrains aménagés	constatation vente de lots (par R 3555)		002			8 422,64	
002	002	résultat fonct. reporté	déficit						
022	022	dépenses imprévues							
TOTAL				187 050,12	TOTAL				187 050,12
INVESTISSEMENT									
1641	16	emprunt	remboursement capital		1641	emprunt (éventuellement 16441 et 16449 si emprunt avec option de tirage sur ligne de trésorerie)		142 026,48	
1687	16	avance	rbst av. remboursable du budget ppal		1687	avance	av. remboursable du budget ppal		
3351	040	travaux en cours	terrains)		3555-040	terrains aménagés	sortie du stock de lots vendus (par D 71355)		
3354	040	travaux en cours	études, pr. serv) par		001	résultat inv. reporté	excédent		
3355	040	travaux en cours	travaux.) R 7133		3555-040	annulation du stock initial de travaux (par R 71355)		142 026,48	
33581	040	travaux en cours	frais accessoires)						
33586	040	travaux en cours	frais financiers)						
3555	040	terrains aménagés	constatation lots achevés (par R 71355)	142 026,48					
001	001	résultat inv. reporté	déficit	142 026,48					
TOTAL				284 052,96	TOTAL				284 052,96

5) DEVIS FEU D'ARTIFICE :

Monsieur le Maire présente au conseil un devis pour le feu d'artifice de 2300 € TTC, il propose de modifier l'emplacement du feu , ainsi l'utilisation de fusées moins puissante sera possible et donc moins chères.

DECISION : Le conseil municipal valide à l'unanimité ce devis

6) DEVIS REPARATION DES FILETS DU TERRAIN DE FOOTBALL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de réparer les filets du terrain de football et présente deux devis

Un pour le câble chez CELLE à 467 € HT et chez LAFFAY pour 537 € HT

Un pour les poulies AU TRESOR DU BRICOLEUR à 150€ HT.

DECISION : Le conseil municipal choisi le devis de CELLE pour 467 € et celui de AU TRESOR DU BRICOLEUR pour 150 € HT.



7) DEVIS ACHAT ASPIRATEUR /LAVEUR POUR L'ECOLE

Monsieur le Maire présente 3 devis

DEVILLE pour 1160 € HT

DARTY 449.99 € ou 600.99 € HT

MDA 287.59 € ou 397 € HT

Débat sur la largeur de la bande nettoyante. Le mieux disant à ce sujet, étant Darty à 449.99 €

DECISION : *Le conseil municipal opte pour l'aspirateur proposé par DARTY à 449.99 € HT avec batterie*

8) REPARATION MONTE CHARGE :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le monte-charge est en panne et présente un devis d'Auvergne ascenseur de 2622€ HT
Une proposition peu satisfaisante. Le conseil décide de rechercher d'autres entreprises pour cette réparation.

DECISION : *Le conseil municipal se laisse le temps de la réflexion*

9) DEMANDE DE SUBVENTION USEP :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'USEP sollicite une subvention de 155 €

DECISION : *Le conseil municipal valide une subvention de 155 € pour l'USEP ;*

10) VALIDATION CONVENTION CENTRE DE LOISIRS :

Monsieur le Maire indique le montant total des frais : 15201,58€.

La part de Saint-Georges-en-Couzan est de 2695,95€, le transport : 15000 € pour les 6 communes, financé à 50% par LFA

DECISION : *Le conseil municipal valide cette convention à l'unanimité ;*

11) LOTISSEMENT : FORMULAIRE D'ENGAGEMENT FIBRE OPTIQUE ET RESEAU

Monsieur le Maire présente un devis du SIEL de 3888 € pour permettre le raccordement à la fibre des 5 parcelles du nouveau lotissement ainsi qu'un devis de 16356 pour le raccordement au réseau basse tension et un devis de 20550 € pour le raccordement au réseau de télécommunication et de communication électronique.

DECISION : *Le conseil municipal valide ces 3 devis*

12) FRESQUE MURALE

Monsieur le Maire présente un devis de FOREZ COLORS pour 1500 € pour la création d'une fresque murale dans le bourg vers l'église. Le conseil demande quelques modifications

DECISION : Le conseil municipal valide le devis de FOREZ COLORS et rappelle qu'une subvention a été sollicité auprès du Département sur l'enveloppe de solidarité

13) QUESTIONS DIVERSES

a) Frais RPI

Monsieur le Maire présente les montants des frais du RPI pour l'année 2024, ceux-ci s'élèvent à 1359 € par enfant. La commune de Chalmazel Jeansagnière doit à Saint Georges en Couzan la somme de 9655 €.

b) Multiservices

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande d'exonération des loyers d'avril mai et juin 2025 de Mme CHAZELLE.

→ Le conseil municipal approuve cette demande d'exonération

c) UDAF

Bilan du camion de l'UDAF bonne fréquentation 40 personnes pour 5 passages, renouvellement pour un trimestre supplémentaires.

d) Analyse phyto-contrôle micro-crèche

Des analyses phyto-contrôle sont à réaliser à la micro-crèche cout 825.80 €

e) Contrôle aire de jeux et terrain de foot.

Un contrôle des équipements sportifs est obligatoire tous les 5 ans, devis de la société SECURIT'JEUX pour 650,40 € TTC pour contrôler les jeux de la micro-crèche du terrain de jeu, et du terrain de foot.

f) Local des jeunes

Pose d'un extracteur d'air par l'entreprise DERORY ELECTRICITE pour 322.80 € TTC

g) 2 jardins devraient être de nouveau disponibles à la location

h) Projet inter bibliothèques : Leigneux, Sail, Saint-Sixte, Saint-Georges-en-Couzan. Ces bibliothèques ont répondu à un appel à projet financé à 80% par LFA. L'expression sera à l'honneur, expression orale, écrite, graphique. En cas de sélection, nous aurons sûrement besoin de l'aide logistique des mairies. Résultat en mai !



Le secrétaire de séance
Françoise DEYGAT

Le Maire.

Handwritten signature in black ink, possibly reading 'FD' followed by a stylized signature.

